



## PLAN CONTRE LE CANCER (deuxième série de commentaires)

Rubrique : actualités - Date : jeudi 27 mars 2003

---

Le Monde, la Croix et France Soir reviennent sur ce plan. Les deux premiers journaux soulignent que ce plan remporte l'adhésion des médecins et d'après le Monde « il n'y a guère que les 34 000 buralistes français pour s'inquiéter dans un communiqué de la hausse des prix du tabac pour leur profession ». La Croix note pour sa part que « le plan est bien accueilli par le monde de la cancérologie qui salue un engagement au plus haut niveau de l'Etat » avec pour « premier motif de satisfaction : la déclaration de « guerre au tabac » et « en particulier l'objectif de réduire de 30% le tabagisme chez les jeunes ». Le Pr Gérard Dubois du CHU d'Amiens déclare « On ne peut que se féliciter d'un tel engagement contre le tabac qui est quand même le seul produit de consommation courante qui tue la moitié de ses fidèles. Aujourd'hui un jeune de 18 ans sur deux fume, ce qui fait de la France le plus mauvais pays européen en ce domaine (&) ». Le journal signale en encadré qu'hier on annonçait « dans l'entourage du ministre de la santé (&) qu'une nouvelle hausse « importante » des prix du tabac interviendrait l'an prochain, d'un niveau sensiblement identique (environ 17%) à celle qui a eu lieu en janvier dernier ». Dans sa rubrique « Décryptage » France Soir qui fait un point sur le tabac à l'école précise que le plan annoncé prévoit de faire respecter de manière « absolue » l'interdiction de fumer dans les collèges et lycées. Le journal rapporte que selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) dans les trois quart des lycées et dans près d'un collège sur deux, la loi Evin n'est pas respectée. Selon l'OFDT les emplacements fumeurs prévus pour les élèves de plus de 16 ans par un décret de 1992 n'existent que dans 7% des collèges (qui ont opté massivement pour l'interdiction totale) et dans seulement 40% des lycées. Indiquant que « dans les écoles et collèges on fustige « le manque de crédits pour mettre les locaux aux normes » », le journal rapporte aussi cette explication donnée au ministère « les proviseurs nous avouent qu'ils préfèrent que leurs élèves fument dans la cour plutôt que de quitter le lycée pour aller fumer dans la rue ou au bar ». D'après l'Observatoire, au collège 6% des élèves se déclarent fumeurs quotidiens et 8% occasionnels et ils sont respectivement 32 et 12% à faire cette même déclaration dans les lycées. Sur l'ensemble des jeunes de 18 ans, 45% fument quotidiennement et 14% occasionnellement.